



## Crimes de haine

Entre janvier 2008 et août 2009, des membres de la communauté rom de Hongrie sont victimes d'une série d'attaques au cocktail Molotov et de tirs au fusil qui font six morts : un couple d'une quarantaine d'années, un homme âgé, un père et son fils de quatre ans et une femme dont la fille de 13 ans a été blessée. Sur ces événements, qui ont inspiré à Bence Fliegauf le film **JUST THE WIND**, un rapport d'Amnesty International met en évidence les répercussions des crimes à caractère raciste sur les personnes et les communautés qui en sont victimes, et sur la société en général. Il montre également que les carences de la justice hongroise empêchent de prévenir ces attaques et de lutter efficacement contre elles. Le nouveau code pénal, entré en vigueur le 1er juillet 2013, introduit des changements dans les dispositions sanctionnant les agressions motivées par la haine fondée sur l'identité réelle ou présumée des personnes. Mais leur mise en œuvre se heurte à un problème d'ordre structurel : les services de police et le bureau du procureur disposent de procédures et de lignes directrices insuffisantes pour enquêter sur ce type de crimes.

*Le 6 août 2013, un tribunal de Budapest a fini par condamner quatre des responsables des attaques de 2008-09, dont trois à la réclusion à perpétuité, connus pour leur obédience d'extrême droite. Le quatrième homme a été condamné à 13 années d'emprisonnement pour complicité dans ces actes.*

# Climat d'anti-tsiganisme

Malgré un certain nombre d'engagements pris par le gouvernement en faveur de la lutte contre les menaces faites aux Roms, ces derniers font toujours l'objet d'agressions verbales et physiques à caractère raciste.

En mars 2011, les Roms de Gyöngyöspata ont été soumis à des actes d'intimidation de la part de groupes portant des uniformes militaires et, pour certains, des armes, fouets et haches, sans que la police n'intervienne. Au sujet du rapport de la commission d'enquête mise en place par le Parlement, Amnesty International a regretté que "la commission ne se soit pas concentrée sur les véritables problèmes au cours de son enquête, et qu'elle ait donné l'impression que le plus préoccupant dans les événements de mars 2011 était une couverture médiatique défavorable à la Hongrie, ainsi que l'action des ONG qui s'étaient inquiétées de la gravité de la situation." En 2012, divers rassemblements ont été organisés à l'initiative du Jobbik, parti d'extrême droite, à Devecser et à Cegléd : jets de projectiles et slogans proclamant la nécessité d'éliminer les Roms de la société, afin de "libérer la Hongrie de la criminalité tzigane". La police n'est pas intervenue.

## Amnesty International lutte contre les discriminations

L'organisation s'attache à dénoncer, entre autres violations des droits humains, celles dont sont victimes les Roms à travers un travail de campagne et de plaidoyer fondé sur des recherches menées dans différents pays d'Europe : discrimination dans le système scolaire en Slovaquie, Croatie et République tchèque, expulsions forcées et violation du droit à un logement convenable en Serbie, Slovénie, Italie et France, agressions anti-Roms en Hongrie.



*Plus d'informations sur les activités d'Amnesty International sur [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr)*

## Agressions contre les Roms.

Il faut enquêter sur les motivations racistes des agresseurs, nov. 2010

Nouveau code pénal hongrois : une occasion manquée de faire mieux contre les crimes motivés par la haine, juin 2012

Le rapport sur les agissements des groupes d'autodéfense à Gyöngyöspata n'aborde pas les problèmes de discrimination, avril 2012